



Il manque encore de structures pour les handicapés dans la communauté juive

Une question taboue

Vivre avec un handicap dans la communauté

"Il faut intégrer les personnes handicapées physiques ou mentales..."

En réalité, elles sont souvent frappées d'exclusion. Beaucoup reste à faire en matière d'information et de sensibilisation du public

Les objectifs

- Intégration des enfants, chaque fois que c'est possible, aux structures accueillant du public au cursus normal, notamment des structures petite enfance.
- Création de structures spécialisées pour les enfants en bas âge en fonction de leur handicap, quand il ne leur permet pas d'intégrer des structures dites normales.
- Intégration des enfants 6 -18 ans dans les structures scolaires.
- Intégration des enfants du même âge dans les mouvements de jeunesse et activités de loisirs.
- Création d'un centre d'accueil de jeunes adultes polyhandicapés (à partir de 20 ans).
- Création de foyers occupationnels (en cours OSE).
- Création d'une structure relais permettant aux parents de souffler et aux jeunes handicapés de se construire un minimum de vie sociale.

Des réponses ponctuelles en matière d'éducation

- En Seine St-Denis, l'association «*Ohalei Yaacov ou le Silence des Justes*» s'occupe d'enfants et d'adolescents autistes, ainsi que des jeunes adultes.
- «*Le Centre Raphaël : polyhandicap ou handicap extrême*» animer et faire vivre un centre juif pour les enfants polyhandicapés, juifs et non-juifs.
- L'Association *Benjamin Pour l'Intégration des Enfants Handicapés* (ABPIEH) a pu ouvrir depuis 1997, sept classes dans trois écoles. Elles accueillent des enfants handicapés mentaux dans des écoles de la communauté: deux écoles du réseau Otzar Hatorah et l'école Yavné
- **A Marseille** : une structure d'habitat relais pour de jeunes adultes souffrant soit d'un handicap physique, soit d'un handicap mental a été mise en place. Elle permet de recevoir 8 personnes quelques jours par semaines. L'association *Aurélia* créée en 1997, s'est donné pour but la réhabilitation du handicap au sein de la société, et plus particulièrement au sein de la communauté juive.

Source : *Etude sur les besoins sociaux de la communauté juive de France dans les domaines de la famille, de l'enfance et de l'adolescence* (octobre 2003) et *Vivre le handicap dans notre société* (juin 2003)
Intégralité des études à lire sur www.fsju.org